

---

# LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2020

---

Madame, Monsieur,

Votre entreprise va devoir s'acquitter, avant le 1<sup>er</sup> mars, de la taxe d'apprentissage 2020. L'association Les Genêts d'Or est habilitée à percevoir cette taxe, c'est dans ce cadre que nous sollicitons votre soutien.

En effet, la taxe d'apprentissage nous permet tous les ans de faire des investissements au seul bénéfice des personnes en situation de handicap que nous accompagnons. Permettre l'accès à une vie professionnelle grâce à des équipements et des formations adaptés, développer les compétences et l'autonomie pour une meilleure insertion sociale, telles sont nos ambitions.

Par votre contribution vous nous aider à atteindre ces objectifs. La taxe d'apprentissage est capitale. Agissez à nos côtés.

Nous vous en remercions par avance.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos salutations les meilleures.

Le Directeur Général de l'Association,  
Joel GORON

## Coupon de promesse de versement 2020

### VOUS

Raison sociale : .....

Adresse : .....

### VOTRE CONTRIBUTION

Montant : .....

Site souhaité pour l'attribution de votre versement :

- IME Briec de l'Odet
- IME Plabennec
- IME Plourin Lès Morlaix
- ESAT Briec de l'Odet
- ESAT Châteaulin

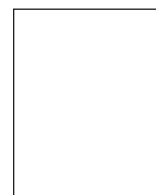
- ESAT Guipavas
- ESAT Landivisiau
- ESAT Lanmeur
- ESAT Lesneven
- ESAT Morlaix

- ESAT Plabennec
- ESAT Ploudalmézeau
- ESAT Saint-Pol-de-Léon
- Je n'ai pas de préférence

Organisme collecteur : .....



Association Les Genêts d'Or  
CS 17942  
29679 MORLAIX CEDEX



# LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2020

L'association Les Genêts d'Or a pour objet la reconnaissance, l'accueil, l'accompagnement et l'intégration des personnes en situation de handicap et des personnes dépendantes.

## **Pourquoi** nous verser la Taxe d'Apprentissage ?

La personne en situation de handicap a le droit à une formation professionnelle. Elle a le droit de bénéficier de supports pédagogiques, d'outils, de stages adaptés qui lui permettront de trouver sa place dans le monde du travail. Pour toutes les personnes en situation de handicap que nous accueillons, la taxe d'apprentissage est capitale, elle contribue à la réussite de leur insertion professionnelle et sociale.

### LES IME - SIPFPRO

Les Sections d'Initiation et Première Formation Professionnelle (SIPFPRO) accueillent des jeunes chez lesquels ont été repérées " des capacités d'apprentissage professionnel qui leur permettent d'accéder ultérieurement au travail ".

### LES ESAT

Les Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) sont des établissements médico-sociaux de travail protégé réservés aux personnes en situation de handicap et visant à leur insertion sociale et professionnelle.

## **Quels sont les métiers** représentés par cette formation professionnelle ?



COLLECTE ET  
RECYCLAGE



ESPACES VERTS



SOUS-  
TRAITANCE



NETTOYAGE ET  
ENTRETIEN



TOURISME  
ET LOISIRS



MOBIER



# Comment nous verser la Taxe d'apprentissage ?

La taxe d'apprentissage est une obligation fiscale due par les entreprises.

Le versement de la taxe doit s'effectuer pour le 28 février 2020.

Pour nous soutenir, vous devez indiquer à votre organisme collecteur, votre comptable, votre expert comptable, votre souhait de nous verser votre taxe d'apprentissage.

Indiquez pour les IME l'adresse de l'établissement ou le code UAI ou pour les ESAT l'adresse.

► Pour vos questions de versement : 02 98 63 67 67

## Où sommes nous localisés ?

### Les IME

**1 Plabennec**  
Impasse de Kervéguen  
BP 7  
29860 Plabennec  
ou  
Code UAI 0291783F

**2 Plourin Lès Morlaix**  
8 rue de la Hautière - Le Véléry  
29600 Plourin Les Morlaix  
ou  
Code UAI 0291782E

**3 Briec de l'Odet**  
Rosbriant - BP 16  
29510 Briec de l'Odet  
ou  
Code UAI 0292057D

### Les ESAT

**4 Ploudalmézeau**  
Rue du Léon - Gouranou  
29830 Ploudalmézeau

**5 Guipavas**  
125 rue Jean Monnet  
ZA de Prat Pip Sud  
29490 Guipavas

**6 Plabennec**  
ZA de Callac - BP 46  
29860 Plabennec

**7 Lesneven**  
41 rue des Déportés - BP 45  
29260 Lesneven cedex

**8 Landivisiau**  
ZA du Vern Ouest  
Rue Gustave Eiffel - BP 90253  
29402 Landivisiau cedex

**9 Saint Pol-de Léon**  
ZI de Kerrannou  
29250 Saint-Pol-de-Léon

**10 Morlaix**  
Rue Jean Monnet  
ZA de Langolvas  
29600 Morlaix

**11 Lanmeur**  
Coat Bihan - BP 15  
29620 Lanmeur

**12 Châteaulin**  
Le Vieux Bourg - BP 72  
29150 Châteaulin

**13 Briec de l'Odet**  
97 Bis rue du Gal de Gaulle  
BP 20  
29510 Briec de l'Odet

## Les Genêts d'Or en chiffres

Près de  
**2391**  
Places agréées

**53**  
établissements  
et services

**3**  
SIPFPRO Section  
d'Initiation et Première  
Formation Professionnelle

**10**  
ESAT (Établissement et  
service d'aide par le  
travail) permettent à 600  
personnes de travailler  
en milieu protégé

**161**  
ouvriers d'ESAT ont été  
formés sur l'année 2018

14 Rue Louis Armand - ZI de Keriven - 29600 SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS

Adresse postale : CS 17942 - 29679 MORLAIX Cedex - ☎ 02.98.63.67.67 - 📠 02.98.62.35.88